

le petit Louvernéen



BULLETIN
MUNICIPAL
DE LA VILLE
DE LOUVERNÉ

N°67
OCTOBRE 2011

SOMMAIRE

Mot du Maire	3
Conseil Municipal	4
Tribune Libre	6
Imposition	7
Travaux et Aménagements	8
Environnement	10
Les Écoles	11
Enfance et Jeunesse	12
Infos Diverses	13
Les Animations été 2011	14
À vos agendas	15
Adresses Utiles	20

COMITÉ DE RÉDACTION

Alain BOISBOUVIER, Céline BOUSSARD, Nelly COURCELLE, Jean-Louis DESERT, Hervé FLEURY, Rosa GONCALVES, Franck LECRIVAIN, Christiane RIVIERE, Christian RUSINEK, Sylvie VIELLE

CONCEPTION & IMPRESSION

Imprim'services - Bonchamp
Tél. 02 43 53 21 00



>> INAUGURATION DE L'ESPACE RENOIR

Le samedi 10 septembre dernier, en présence des sénateurs, conseillers généraux et régionaux, Alain BOISBOUVIER a coupé le ruban de cet espace modulable répondant aux normes BBC. Celui-ci est composé de 3 salles aux noms de tableaux peints par Auguste Renoir, « L'Estaque » d'une surface de 106 m², « L'Ombrelle » de 71 m², « Les Canotiers » de 34 m² et d'un office de 27 m². Ces salles sont à disposition des associations et des familles louvernèennes (Renseignements sur la tarification sur le site internet ou à la mairie). De nombreux habitants sont venus découvrir le nouveau bâtiment lors des portes ouvertes organisées le samedi après-midi.



>> FORUM DES ASSOS SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Succès du forum des Associations, rendez-vous incontournable après la rentrée scolaire !



>> ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez emménagé à Louverné depuis septembre 2010 ?

Nous vous souhaitons la bienvenue. Pour vous, la mairie de Louverné organise chaque année un pot d'accueil des nouveaux habitants dans le but d'échanger et rencontrer les élus, les services de la Ville ainsi que les représentants des associations louvernèennes.

Cette rencontre est prévue le 18 novembre 2011, à 20h30, Salle Espace Renoir. Pour recevoir une invitation à cette rencontre, faites-vous connaître en complétant le bulletin d'inscription ci-contre et retournez-le à la Mairie dès que possible.

Vous souhaitez en savoir plus ? Faites-vous connaître !

LE MOT DU MAIRE



Les vacances sont passées et la rentrée des classes déjà derrière nous. Cette période de rentrée a de nouveau été très riche en faits marquants pour notre commune.

D'abord avec la rentrée scolaire, très animée le 5 septembre dernier, puisque pas moins de 570 élèves - peu ou prou le même nombre que l'an passé - ont rejoint les bancs des deux écoles de la commune.

Ensuite avec le forum des associations que vous avez été très nombreux à fréquenter, signe de la richesse et de la diversité des animations proposées par nos associations et de vos attentes fortes en matière d'activités sportives, culturelles ou de loisirs pour vous ou vos enfants.

Les associations Louvernéennes contribuent à la qualité de vie de chacun et au dynamisme de la cité tout entière ; elles favorisent les rencontres, la pratique du sport ou autres loisirs et nous font vivre des moments forts de convivialité.

Cette vie associative créatrice de lien, est indispensable pour des communes comme la nôtre située à la proche périphérie d'une grande ville. Pour maintenir son dynamisme et conforter les responsables des associations dans leur investissement au service des autres, nous avons à cœur de les accompagner au mieux de nos possibilités : cette année verra ainsi la réalisation de la première phase de la mise aux normes des terrains de football et la mise à disposition des salles de l'Espace Renoir.

Nous venons d'inaugurer ces dernières que vous avez également été nombreux à venir visiter lors des portes ouvertes organisées le samedi 10 septembre après-

midi, témoignant ainsi de l'intérêt que vous portez aux équipements de notre commune.

Ces salles sont destinées aux associations et aux familles Louvernéennes, elles donneront davantage de souplesse dans la gestion des plannings des nombreuses activités proposées par les associations et favoriseront leur développement.

Dès sa phase de conception, nous avons voulu rendre le nouvel Espace Renoir multifonctionnel et optimiser son utilisation. Il a ainsi vocation à améliorer le confort des associations, pourra être loué aux familles pour leurs rencontres conviviales et sera utilisé par la municipalité pour ses réunions (commissions et conseils municipaux). L'espace Renoir accueillera également les bureaux de vote où tous les électeurs de la commune pourront se rendre pour les prochaines élections.

Ces usages multiples, notamment la mutualisation de la salle du conseil, ont été salués lors de l'inauguration du bâtiment, tant par le Président du Conseil Général que par le Conseiller Régional, comme un exemple d'adaptation à la réduction des ressources des communes.

L'Espace Renoir s'inscrit dans la démarche que nous avons souhaité mettre en œuvre dès le début de notre mandat pour renforcer les équipements de Louverné et les mettre en adéquation avec sa population. Cet effort sera poursuivi dès les prochaines semaines avec le démarrage de la construction de la maison de santé et début 2012, avec celle de la future médiathèque.

Alain Boisbouvier

POT D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La Mairie de Louverné vous invite au pot d'accueil des nouveaux Louvernéens, le vendredi 18 novembre 2011 à 20h30, Salle Espace Renoir.

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Téléphone :/...../...../...../..... Nbre de personnes au foyer : Âge des enfants :

Date d'installation :/...../..... Ville/région de provenance :

*Informations à caractère obligatoire

Bulletin à découper puis à déposer à la Mairie : 2 rue de l'Abbé Angot – 53950 LOUVERNÉ

>> DE JUIN À OCTOBRE 2011

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Cinq nouvelles séances du conseil municipal se sont tenues depuis la parution du dernier petit Louvernéen, les principales décisions prises sont résumées ci-après :

URBANISME

Le Conseil Municipal a successivement décidé :

- d'abandonner la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) portant sur l'ouverture à l'urbanisation à vocation industrielle d'un terrain situé en zone rurale Nord ; ce terrain restera donc classé en zone agricole.
- d'approuver la révision simplifiée n°1 du PLU afin de permettre l'intégration du projet touristique « ECHOLOGIA » à la zone rurale Sud.
- d'approuver également la 3^{ème} modification du PLU afin de permettre l'ouverture à l'urbanisation du secteur « Pré-Pierre - Charterie - Barrière - Niolerie » à l'est de l'agglomération et d'assouplir le règlement des zones urbaines à usage d'habitation.

Il a par ailleurs validé dans ses grands principes le schéma d'aménagement du secteur « Pré-Pierre - Charterie - Barrière - Niolerie » qui lui a été proposé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.

VOIRIE COMMUNALE

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics communaux dont la mise en œuvre sera échelonnée sur les exercices 2011 à 2021.

Il s'est par ailleurs prononcé favorablement sur l'établissement de servitudes sur les parcelles communales qui supporteront des ouvrages (schelter - armoires d'étoilement etc...) mis en œuvre par la société LAVAL THD pour le déploiement du très haut débit sur le territoire communal.

CENTRE DE LOISIRS

Les tarifs des camps d'été sont approuvés à l'unanimité, ils sont désormais fixés en fonction du quotient familial et des prestations offertes (transport - activités payantes sur site - taux d'encadrement - etc...)

PERSONNEL COMMUNAL

Le tableau des effectifs du personnel communal a dû être adapté à deux reprises afin de prendre en compte l'accroissement de l'activité des services, notamment des services périscolaires (garderie et mercredis loisirs).

Le Conseil s'est prononcé favorablement sur le principe de la contribution de la commune à la complémentaire santé et à la prévoyance des agents municipaux.



ENVIRONNEMENT

Le Conseil Municipal autorise la signature des avenants aux marchés de travaux pour l'aménagement des terrains de sports pour un montant prévisionnel de 3 586,95 € HT.

Le Conseil Municipal s'engage à réaliser la restauration et la protection des zones humides « Est agglomération » et sollicite le subventionnement de cette opération, à hauteur de 80% de son coût, par le Conseil Régional.

BÂTIMENTS

Le Conseil Municipal a successivement validé l'avant projet sommaire et l'avant projet détaillé de la future médiathèque qui sera implantée à l'alignement de la rue Auguste Renoir, à l'arrière de la Mairie ; le Maire est autorisé à solliciter les subventions de toute nature pour aborder le financement de ce nouvel équipement dont le coût de la construction est évalué à 726 500 € HT.

AFFAIRES SOCIALES

MAISON DE SANTÉ

Autorisation a été donnée au Maire en vue du dépôt de la demande de permis de construire de la future maison de santé sur l'espace libre de la rue des Rosiers et du lancement de la consultation des entreprises. Le Maire est également autorisé à signer les marchés de travaux avec les entreprises désignées attributaires par la commission d'appel d'offres.

MUSIQUE

Le Conseil Municipal a procédé à l'actualisation des tarifs de l'école de musique et des rémunérations des professeurs à la rentrée 2011-2012 et décidé la création d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique à temps on complet (3h/s) pour assurer les cours de batterie à l'école municipale de musique.

ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal a approuvé les dossiers de consultation des entreprises en vue de la réalisation des ouvrages de refoulement des eaux usées de la station de la Barrière et de la pose d'un nouveau collecteur gravitaire dans le chemin rural des Mottes ; le Maire est autorisé à signer les marchés de travaux avec les entreprises qui seront désignées attributaires par la commission d'appel d'offres.

FINANCES

Le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité qui remplace désormais les anciennes taxes communales et départementales, est fixé à 8,12 à compter du 1^{er} janvier 2012.

ASSURANCES

Le Conseil Municipal autorise le Maire à intenter, au nom de la commune, les actions en justice nécessaires pour faire valoir les intérêts de la commune suite aux dommages constatés (fissures) sur les murs de la salle Colette BESSON.

>> EN BREF

Le Conseil Municipal a par ailleurs :

- Fixé la nature et le montant des récompenses allouées aux lauréats du concours communal des maisons fleuries.
- Émis un avis favorable à la demande d'autorisation déposé par la commune - au titre de la loi sur l'eau - dans le cadre du projet d'urbanisation du secteur « Charterie - Pré-Pierre - Niolerie - Barrière » à l'est de l'agglomération.
- Procédé à la dénomination des voies du lotissement de La Niolerie.
- Dénommé « Place des Rosiers » le terrain d'assiette de la future maison de santé.

PETITE ENFANCE - JEUNESSE

RESTAURATION SCOLAIRE

Les tarifs de la garderie périscolaire, des mercredis loisirs et du restaurant scolaire, désormais tous calculés en fonction du quotient familial, sont majorés de 2% à compter de la rentrée scolaire 2011-2012.

MOT DE LA MAJORITÉ

Une équipe **DYNAMIQUE** pour l'avenir de Louverné.

Conduire l'action municipale repose sur un équilibre.

Il n'est pas simple de se projeter dans l'avenir avec une vision globale dans le souci de privilégier l'intérêt général pour se développer, pour conserver l'emploi, pour conforter les finances de la commune tout en tenant compte des nuisances que cela peut générer pour les riverains. Pour cela, il est nécessaire de se donner le temps de la réflexion et de l'écoute, c'est ce qui a été fait lors de la révision du PLU.

D'un côté, nous avons proposé suite à une demande d'une entreprise, une évolution du PLU qui répondait à un intérêt général et de l'autre entendu et compris les craintes des riverains de voir se développer une zone industrialisée sur du terrain agricole.

Le rôle de l'élu est de savoir décider, pour le faire il a besoin d'échanges avec les membres de son équipe et la population. Notre conseil a su débattre et a choisi de renoncer à la modification du PLU qui était proposée.

Frédéric ADAM, Dominique ANGOT, Didier BERNARD, Alain BOISBOUVIER, Céline BOUSSARD, Béatrice BOUVET, Christelle BREUX, Éric COUANON, Nelly COURCELLE, Jean Louis DÉSSERT, Pascal DUBOIS, Christine DULUC, Hervé FLEURY, Fabienne FOURNIER, Gilbert HOUDAYER, Franck LÉCRIVAIN, Françoise LEFEUVRE, Jean François LENAIN, Françoise RIOULT, Christiane RIVIÈRE, Guy TOQUET, Isabelle VIELLE, Sylvie VIELLE

MOT DE LA MINORITÉ

« **Agir naturellement avec les Louvernés.** »

Andrée BIGNON, Rosa GONCALVES, Jean-Louis MALASSET, Christian RUSINEK vous informent :

Il n'y aura pas de centrale à enrobé à la Ricoulière ! (nous en parlions dans le bulletin d'octobre 2010)

La mobilisation des riverains (pétition, création d'une association, articles de presse,...) a évité le pire. La demande de modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour classer cette zone agricole en zone d'activité a été soumise à enquête d'utilité publique du 16 juin au 19 juillet dernier. Le commissaire enquêteur, que nous avons rencontré, a émis un **avis défavorable** le 16 août 2011 en conclusion de son rapport, dont voici deux extraits :

- page 12 : « *Les remarques enregistrées le 19 juillet 2011 par Messieurs MALASSET Jean-Louis et RUSINEK Christian, conseillers municipaux, résumant parfaitement les questions posées par les riverains et opposants au projet* ».
- et page 15... « *Le fait que trois conseillers municipaux (un sur la pétition) et deux sur le registre des observations font part de leur opposition au projet* »...

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 8 septembre dernier, a décidé **à l'unanimité** l'abandon pur et simple de la révision simplifiée du PLU de cette zone, dont la **vocation reste agricole**. Le bon sens l'a emporté, mais restons toutefois vigilants ! Car le propriétaire actuel du terrain, ne pense sans doute pas y planter que des choux ...

Dépôts sauvages : une solution a été trouvée route de Saint-Jean et route de Montsûrs !

Les containers débordant d'ordures en tout genre ont disparu des routes de Saint-Jean et de Montsûrs, et c'est tant mieux pour les riverains qui en subissaient le désagrément.

VOTRE FEUILLE D'AVIS D'IMPOSITION 2011

Dans le cadre de la réforme de la TP (Taxe Professionnelle), les mesures nouvelles, issues de la loi de finances 2010, entrent en vigueur au 1^{er} Janvier 2011 et se traduisent par de nouvelles affectations des Taxes TH (Taxe d'habitation), TFPB (Taxe Foncière sur Propriété Bâtie) et TFPNB (Taxe Foncière sur Propriétés Non Bâties) comme nous pouvons l'observer sur notre avis d'imposition 2011.

Le tableau suivant permet de situer les modifications et les nouvelles affectations de ces taxes :

	Communes	AGGLO (ECPI)	Département	Régions
Ressources supprimées		TP		TP
			TH TFPNB	TFPB TFPNB
Ressources maintenues	TH TFPB TFPNB		TFPB TIPP	TIPP
Ressources nouvelles		- Taxe additionnelle à la TFPNB (transfert part départementale et régionale). - Part départementale de la TH et de la TFPNB. - Frais de gestion (TH/CFE/TFPNB)	Part régionale de TFPB	

Exemple d'avis d'imposition de taxe d'habitation 2011 d'un contribuable Louvernéen avec nouvelle répartition :

AVIS D'IMPOSITION 2010

TAXE D'HABITATION votée et perçue par la commune, le département et divers organismes

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

TAXE D'HABITATION 2010 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute	2647			2647	
Valeur locative moyenne	2559			2559	
<ul style="list-style-type: none"> Général à la base Personnel à charge Par personne rang 1 ou 2 (pour 1 personne) Par personne rang 3 ou + (pour 1 personne) Spécial à la base Spécial handicapé 					
Base nette d'imposition	2431			2454	
Taux d'imposition 2010	13,47%			10,23%	
Cotisations 2010	326			250	
Rappel cotisations 2009	12			14	
Variation en valeur	+18			+14	
Variation en pourcentage	+5,77%			+5,91%	
<p>ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2009 ET 2010</p> <p>(a) Cotisations</p> <p>(b) Allègements</p> <p>(c) = (a) - (b) Somme à payer</p>					
Taux global 2010	19,64				
Cotisation référence 2003					

MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2010

Vous occupiez au 1^{er} janvier une résidence équipée d'un poste de télévision

123

AVIS D'IMPOSITION 2011

TAXE D'HABITATION votée et perçue par la commune et divers organismes

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

TAXE D'HABITATION 2011 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxe spéciale d'équipement	Total des cotisations
Valeur locative brute	2719			2719	
Valeur locative moyenne	2629			2629	
<ul style="list-style-type: none"> Général à la base Personne(s) à charge Par personne rang 1 ou 2 (pour 1 personne) Par personne rang 3 ou + (pour 1 personne) Spécial à la base Spécial handicapé 					
Base nette d'imposition	2456		2499		
Taux d'imposition 2011	13,67%		11,23%	0%	
Cotisations 2011	335		281	0	617
Taux d'imposition 2010	13,67%				
Rappel cotisations 2010					
Variation en valeur					
Variation en pourcentage					
<p>Abattements de référence 2003/2011</p> <ul style="list-style-type: none"> Général à la base Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2) Par personne(s) à charge (rang 3 ou +) Spécial à la base 					
<p>ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2010 ET 2011</p> <p>(a) Cotisations</p> <p>(b) Allègements</p> <p>(c) = (a) - (b) Somme à payer</p>					
Taux global 2010 corrigé	19,27				
Cotisation référence 2003					
<p>LOCAUX TAXES - NOMBRE 1</p> <p>Identifiant</p> <p>Nature</p> <p>DF</p> <p>AFF</p> <p>R</p> <p>VL revalorisée</p> <p>2719</p>					
<p>MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2011</p> <p>Vous occupiez au 1^{er} janvier une résidence équipée d'un poste de télévision</p> <p>123</p>					

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS DIVERS

>> MODIFICATION ET RÉVISION DU P.L.U. (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Trois modifications et révisions étaient à l'étude :

- Une concernant l'adaptation du PLU au projet touristique Echologia, cette révision n'était pas nécessaire pour la rénovation du hameau en cours permise par le zonage actuel mais indispensable pour le déploiement d'habitats légers tels des yourtes, tipis, cabanes au bord de l'eau et pour l'aménagement d'un lieu de baignade. Cette révision a été adoptée à l'unanimité par le conseil.
- Une deuxième concernait l'utilisation de la plateforme existante route de Montsûrs pour y installer une usine d'enrobage. L'éloignement de cette zone par rapport au maillage des zones existantes de l'Agglo, la protection de l'eau, l'avis défavorable de la chambre d'agriculture et les craintes des habitants de la Ricoulière ont conduit le conseil dans son ensemble à renoncer à la modification de classement de la zone. Le terrain concerné reste donc en zone agricole.
- La troisième modification concernait l'adaptation du zonage pour développer l'habitat à proximité du futur lotissement de la Niolerie et la mise en œuvre de la zone verte ; cette modification a été approuvée à l'unanimité du conseil.



>> MAISON DE SANTE



La première quinzaine de novembre, un nouveau chantier va s'ouvrir rue des Rosiers. Le choix des entreprises a été fait dans le cadre d'une procédure adaptée du code des marchés publics. Nous nous réjouissons que des entreprises louvernèennes participent à ce projet. Les travaux dureront environ dix mois pour une mise à disposition des locaux aux professionnels de la santé en septembre 2012. Ce regroupement verra l'arrivée d'un médecin complémentaire. Des aménagements de places de parking viendront compléter ce nouvel équipement très attendu des louvernèens.



>> PEINTURE SALLE PIERRE DE COUBERTIN

Encadrées par Jérémy et Stéphane en juillet, 6 équipes de jeunes « argent de poche » ont aidés à réaliser les peintures sur les murs de la salle Pierre de Coubertin permettant ainsi la reprise des activités sportives dans un cadre rénové et agréable.





>> MISE AUX NORMES DES TERRAINS DE FOOTBALL

En 2011 les travaux ont concerné l'aménagement d'un terrain d'entraînement permettant son usage tous les soirs (drainage et éclairage) et la constitution d'une réserve collinaire. En 2012 les travaux seront consacrés à la mise aux normes du terrain d'honneur.

En quoi consiste cette mise aux normes des terrains de football ?

Les travaux de mise aux normes concernent dans ce projet le terrain d'honneur. Les règlements de la Fédération Française de Football obligent les clubs de niveau régional, ce qui est le cas de Louverné Sports depuis plusieurs années, à jouer les matchs officiels sur une aire de jeu dont les dimensions sont de 105m de long sur 68m de large. Pour respecter ces normes, il manque à l'actuel terrain 5m en longueur et 8m en largeur. Ces travaux de mise aux normes seront effectués au printemps 2012.

À quoi va servir la réserve collinaire ?

Cette réserve d'eau de 2 000 m³ va servir à l'arrosage de l'ensemble des terrains de football, et permettra de ne plus utiliser l'eau du réseau d'eau potable. Cette réserve est alimentée par la récupération des eaux de pluie des tribunes du stade et les eaux de drainage des terrains.

Est-il nécessaire d'arroser ainsi les terrains de football ?

Oui, pour s'assurer que les travaux d'entretien faits chaque année en fin de saison, re-garnissage en gazon et apport en sable, soient efficaces et ainsi éviter une détérioration des pelouses qui obligerait ensuite à faire des travaux beaucoup plus onéreux pour la collectivité.



>> JARDIN DES IRIS

De nouveaux modules de jeux installés sur la commune, dont deux au « Jardin des Iris » non équipé à ce jour, et installation d'un toboggan au belvédère du « Jardin des Levants »



>> LOTISSEMENT DE LA POUPLINIÈRE

Les travaux du lotissement de la Pouplinière lancés en juin 2008, sont en dernière phase avec l'achèvement des voiries, des trottoirs, des sentiers piétonniers ainsi que l'éclairage public qui sera opérationnel fin Novembre. Ce lotissement réalisé sur 7 ha est composé de 61 parcelles d'une surface moyenne de 675 m² et de 4 ilots pour 28 logements collectifs dont les 16 derniers sont en cours de construction pour livraison en 2012. Il se caractérise par la diversité des typologies d'habitat et la continuité des cheminements piétonniers.

>> QUELQUES AMÉNAGEMENTS AUX ABORDS DES ÉCOLES JEAN DE LA FONTAINE

AVEC LA MISE EN CIRCULATION EN SENS UNIQUE DE LA RUE DE PROVENCE.



Vous pouvez passer

Pourquoi ?

Permettre ainsi de fluidifier, de sécuriser la circulation aux abords des écoles Jean de la Fontaine.



Vous ne pouvez plus passer

UN ARRÊT MINUTE



Pourquoi ?

Pour permettre de déposer en toute sécurité les enfants à l'école sans gêner la circulation, ni le stationnement autour de l'école.

ENVIRONNEMENT

>> CONCOURS COMMUNAL DU FLEURISSEMENT : REMISE DES PRIX

Une plante d'ISA'LYS et un bon d'achat valable au POTAGER FLEURI ont été remis vendredi 30 septembre au 14 lauréats du concours communal du fleurissement.



LEVANT SUD ET LA GARE

M et Mme lebreton - 9 rue de lisbonne
M et Mme lebossé - 2 rue de londres

LEVANT NORD ET LES HORIZONS

M et Mme BECHU - 14 rue de l'orée
M et Mme BRUNEAU Gilbert - 12 rue des vallons
M et Mme LEBLANC - 10 rue champollion

NIAFLES ET LA RICOULIÈRE

M et Mme OGER André - 3 rue des tisserands (Niafles)
M et Mme GARNIER - La Ricoulière

LOTISSEMENT DU CHÊNE - RUE AUGUSTE RENOIR LOT DES FONTAINES

M et Mme SOLLIER - rue des chênes

LOTISSEMENT DES MOTTES - RUE DES ROSIERS RUE DU MAINE - RUE DE PROVENCE

M et Mme THOMAS - rue du douanier rousseau
M et Mme LEMONNIER - 27 rue du maine

LOTISSEMENT ALFRED JARRY

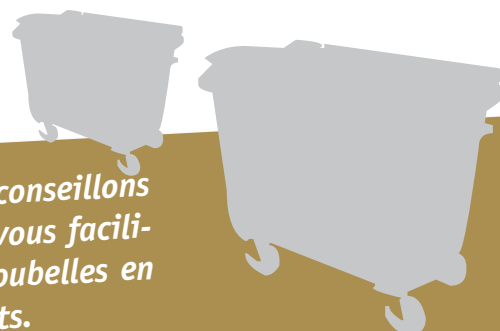
M et Mme CAREL André - 15 rue alexandre dumas
M et Mme DUROY - 1 rue chateaubriand

CENTRE BOURG - LES IRIS - RUE PASTEUR - RUE DE LA GARE

M BOUCHARD et Mlle DOUXAMI - 79 rue nationale
Mme CORIDON - 2 rue pasteur

Y AVEZ-VOUS PENSÉ ?

Pour faciliter la collecte des ordures ménagères, nous vous conseillons de rapprocher votre poubelle de celle de votre voisin, ainsi vous faciliteriez le travail des rippers qui peuvent faire rouler deux poubelles en même temps et ainsi permettre de limiter leurs déplacements.



>> GOÛTER FOURNI PAR LA COMMUNE LORS DE LA GARDERIE DU SOIR ?

Suite au résultat de l'étude des réponses aux questionnaires rendues par les familles, le goûter ne sera pas fourni par la commune à la rentrée de septembre 2011. En effet, seules 40 familles sur une centaine utilisant régulièrement les services péri-scolaires ont répondu favorablement ; la motivation principale des réponses négatives étant le coût du service proposé.

En conséquence, la décision a été prise de maintenir le goûter fourni par les familles.

GROUPE SCOLAIRE

« JEAN DE LA FONTAINE »



Une fin d'année scolaire marquée par les départs en retraite de Chantal LE BOHEC, enseignante pendant 21 ans à l'école de Louverné, et de Régine MICHEL, directrice de l'école maternelle depuis deux ans, ainsi que le départ de Fabienne BARROCA-PACCARD en poste à Louverné depuis deux ans. Enfant, anciens élèves, parents, amis et collègues se sont réunis le 1^{er} juillet dernier pour un moment convivial et musical.



Les élèves de CM1 ont, quant à eux, profité de l'opération: « Un livre pour l'été » visant à encourager les élèves de CM1 à lire pendant leurs vacances, les enseignantes et la directrice de l'École Élémentaire Publique de Louverné ont remis un livre aux 45 élèves de CM1 de l'école. Cette année le Ministère de l'Éducation Nationale a choisi « Neuf contes » de Charles Perrault pour que le plaisir de lire puisse se prolonger pendant les temps de loisirs. Cette opération s'intègre dans le plan national de prévention contre l'illettrisme.

>> 5 SEPTEMBRE 2011, UNE RENTRÉE SCOLAIRE AVEC DES EFFECTIFS STABLES



Pour cette nouvelle rentrée, l'école maternelle a accueilli une nouvelle directrice, Madame Claudine MOUSSAY. Aurélie BLIN est venue rejoindre l'équipe pédagogique et effectue le complément de service de Mme LAMBERT et les décharges des deux directrices du groupe scolaire. Les effectifs sont stables et répartis en 5 classes (2 classes de TPS/PS, 1 classe de MS, 1 classe de MS/GS et 1 classe de GS).

Le projet d'école se poursuit jusqu'en juin 2012. Conformément aux axes pédagogiques, éducatifs et culturels qui y sont développés, l'équipe pédagogique poursuit son engagement dans des projets divers : rénovation, informatisation et animation de la bibliothèque (en coopération avec la bibliothèque municipale et quelques bénévoles - l'intervention d'un conteur est aussi programmée), participation à des événements culturels (cinéma, musée...), correspondance scolaire entre différents établissements scolaires européens... Un projet « musiques du monde » (chant choral et créations sonores) sera proposé aux GS (d'octobre à juin). Les élèves seront aussi impliqués dans le projet départemental « Arts Visuels » dont le thème annuel est « les collections ». Un accent sera mis sur la citoyenneté à l'école, le « Vivre Ensemble », avec la mise en place des conseils d'élèves.



L'école élémentaire conserve également des effectifs stables avec 193 élèves répartis en 8 classes et a accueilli au sein de son équipe pédagogique 4 nouveaux enseignants. Un projet autour des musiques du monde sera mis en place en partenariat avec l'école municipale de musique, projet qui impliquera les 8 classes.

PLANETE COULEUR



>> QUOI DE NEUF AU RAM ? (RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES)

Fin juin, un spectacle autour du livre a eu lieu au RAM. Thierry Mousset, bien connu du jeune public est venu nous rendre visite avec sa valise remplie d'albums. Cette animation permettait de faire un lien avec les interventions mensuelles d'Anne, bibliothécaire de Louverné. Ce moment a été partagé avec la structure Multi-accueil Le Monde des P'tits Bouts.

Autre moment fort du mois de Juin : un pique-nique dans les jardins de la planète couleur. Chaque Assistante maternelle est venue avec le pique nique des enfants qu'elle accueille à son domicile et nous avons pu partager un moment convivial autour du repas.

Erratum sur la plaquette de la Planète Couleur, l'adresse mail est bien louverne.ram@orange.fr



>> ACCUEIL LOISIRS

**« L'eau dans tous ses états »
thématique retenue pour la période
juillet 2011 à juin 2012**

Un mois de juillet très satisfaisant avec l'accueil de 274 enfants soit 179 familles, organisé sous le thème « Océania, la cité engloutie ». 7 séjours ont eu lieu, sans oublier toutes les activités diverses et variées sur site avec une sortie hebdomadaire. En août, l'accueil de loisirs a réouvert ses portes le 16. Il a connu une fréquentation de 116 familles soit 169 enfants. Le thème de l'année étant « L'eau dans tous ses états », les enfants sont partis à la rencontre d'un petit monde de poissons vivants dans la mare de « Castélia ». Hélas, la cascade qui approvisionnait la mare s'est arrêtée de couler. À travers les activités et l'imagination de tous, ils ont dû trouver une solution pour faire réapparaître l'eau. À l'unanimité, la construction d'un moulin à eau a été proposée.

Les enfants ont connu trois temps forts :

Ils ont organisé un buffet de la mer servi par leur soin

Ils ont pu participer à la veillée avec maquillage, ombres chinoises.

Enfin ils sont allés à la rencontre des abeilles et leur environnement pour terminer par la visite d'un moulin à eau encore en fonctionnement.



>> ESPACE ADOS

Pendant les vacances d'été, l'Espace ados, ouvert aux 13-17ans, a accueilli 24 jeunes en juillet et 19 en août. De nouvelles têtes sont venues participer aux activités sportives : tennis, tennis de table, basket, volley, base-ball, pétanque, aux activités manuelles : customiser un sac, confection de bracelets, de cadres photos, aux soirées (dico, jeux...) et aux sorties (rencontre sportive avec Argentré-Montsûrs, Récréa-foot, bowling...) avec Florence Bertron et Alexandre Morin. Certaines activités comme la confection de miroirs en mosaïque ou le swing-golf étaient en commun avec les 10-13 ans de l'Accueil de Loisirs.

À noter cette année, la participation du service jeunesse au forum des associations. Les jeunes ont ainsi pu présenter leurs activités, échanger avec d'autres jeunes de leur âge et leurs familles.





>> DÉPART DE NADINE OGER

Les élus et le personnel communal se sont retrouvés pour offrir quelques cadeaux et échanger des souvenirs avec Nadine lors du pot organisé pour son départ en retraite ; Chacun a apprécié au cours de ses 30 années de collaboration son énergie, sa volonté, son savoir faire et son sourire. Merci pour tout, nous te souhaitons une agréable retraite.

Nouveau à Louverné



Ne courez plus seul(e)

Avec les personnes ayant répondu à l'annonce faite au Forum des Associations, nous avons convenu de nous retrouver pour courir ensemble avec 3 horaires par semaine :

Jeudi à 18h30 - Samedi et dimanche à 9h30

Le point de départ se fera sur le parking des salles de sport.

Quel que soit votre niveau et votre disponibilité, VENEZ VITE NOUS REJOINDRE !



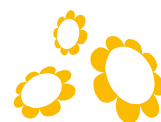
>> MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Un marché hebdomadaire, chaque vendredi de 8h à 12h30, place de l'Église.

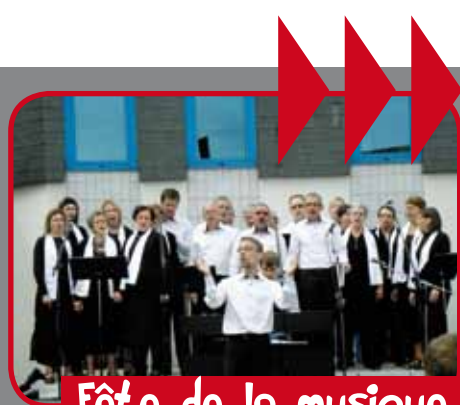
Bientôt un an que nous avons mis en place un marché hebdomadaire qui se tient tous les vendredis matin sur la place de l'église à Louverné. Il s'est étoffé depuis sa création avec la participation régulière d'une dizaine de commerçants ambulants. Sa fréquentation par les chalands faiblit toutefois depuis la rentrée, ce qui pourrait avoir des conséquences sur la motivation des commerçants à desservir notre commune. Son maintien passe nécessairement par son dynamisme et la capacité des louvernéens à le faire vivre.



Les animations de l'Été 2011



Une météo capricieuse certes... mais qui n'a pas empêché le bon déroulement des animations d'été, pour le plus grand plaisir des uns et des autres.



Fête de la musique : 19 juin



Fête de la musique, l'été s'annonce. Choristes et musiciens sont venus à la rencontre des Louvernéens le temps d'un après-midi de fête.



Cinéma : 1^{er} juillet

Malgré la fraîcheur en ce début de juillet, une centaine de personnes est venue assister à la projection du film de Luc Besson, « Adèle Blanc-Sec ». Petite laine indispensable mais quel plaisir !



Le festival des Nuits de la Mayenne pour la première fois à Louverné avec présence de l'équipe Radio France Bleu tout au long de cette journée. Plus de 300 personnes ont pu assister et apprécier un spectacle de qualité que nous a présenté la compagnie du Catogan.



Nuits de la Mayenne : 19 juillet



Les Estivales : 26 août



Les Estivales, rendez-vous annuel fin août notamment pour les Louvernéens qui ont eu plaisir à retrouver nos artistes musiciens locaux « Les Allumés du Bidon » après leur tournée estivale, et découvrir le groupe KALFFA, groupe de rock celtico-marin entraînant les uns et les autres à la danse. Participation active du Comité d'Animation qui malgré la pluie a pu organiser la restauration du public.



à vos agendas

2011 à 2012

Octobre 2011

> 15-16 octobre

Distribution du Petit Louvernéen n°67

> 22 octobre

Soirée dansante/Moto-Club

Novembre 2011

> 5 novembre

Super Loto/OGEC Ecole Ste Marie

> 11 novembre

Tournoi de tennis de table

> 13 novembre

Cérémonie de commémoration du 11 novembre

> 18 novembre

Accueil des nouveaux arrivants

> 19 novembre

Soirée dansante/Amicale Laïque

> 20 novembre

Loto/Comité d'Animation

Décembre 2011

> 4 décembre

MARCHÉ DE NOËL/Les associations louvernéennes
Téléthon/Team V.T.T.

> 8 décembre

Repas de Noël/Club la Bonne Entente

> 17 décembre

Spectacle de Noël/Les amis de la Bibliothèque

> 17-18 décembre

Distribution du Petit Louvernéen n°68

Janvier 2012

> 6 janvier

Vœux de la municipalité

> 12 janvier

AG Club la Bonne Entente

> 15 janvier

Loto/Amicale Laïque

> 28 janvier

Soirée dansante/B.C.L.

Février 2012

> 4 et 5 février

Théâtre/Familles Rurales

> 18 février

Soirée/A.F.N.

> 25 février

Repas CCAS

Mars 2012

> 3 mars

Soirée dansante/Comité d'Animation

> 17 mars

Soirée dansante/Ecole Ste Marie

> 18 mars

Théâtre/Così Cantano Tutti

> 23-24 mars

Bourse aux vêtements/Familles Rurales

> 24 et 25 mars

Spectacle Musica Fidélío

> 31 mars

Soirée dansante/Louverné Sports

Avril 2012

> 22 avril

1^{er} tour Elections présidentielles

Mai 2012

6 mai

2^{ème} tour Elections présidentielles

Juin 2012

> 1^{er} et 2 juin

20^e anniversaire du Comité de jumelage à Gundelfingen/Comité de Jumelage

> 10 juin

Élections législatives

> 15 juin

Gala danse modern jazz/Amicale Laïque

> 17 juin

Fête de la musique

> 17 juin

Élections législatives

> 24 juin

Fête champêtre des écoles publiques

Juillet 2012

> 1^{er} juillet

Rando V.T.T./Team V.T.T.

Août 2012

> 24 août

Les Estivales

> 25 et 26 août

20^e anniversaire du Jumelage à Louverné/Comité de Jumelage

Septembre 2012

> 9 septembre

Forum des associations

> 21-22 septembre

Bourse aux vêtements/Familles Rurales

Octobre 2012

> 9 octobre

Bal/Club la Bonne Entente

> 13 octobre

Soirée dansante/C.C.T.L.

- > Dates mairie
- > Dates associations
- > Dates élections



>> MAIRIE

Horaires :

lundi après-midi de 14h à 18h
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 18h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi matin de 9h à 12h

**>> PERMANENCES DU MAIRE ET
DE SES ADJOINTS
SUR RENDEZ-VOUS :**

2, rue Abbé Angot - 53950 Louverné
Tél. 02 43 01 10 08 - Fax : 02 43 37 83 50
e-mail : accueil.mairie@louverne.fr
www.louverne.mairie53.fr
Élu d'astreinte : 06 76 34 73 42

**>> PERMANENCE ASSISTANTS
SOCIAUX :**

Mme BERTIER et M. CLAVEAU
Le vendredi matin de 10h30 à 12h
NOTA : Les ressortissants du hameau de Niaflès
devront s'adresser au Centre Social des
pommesaies.
Tél. 02 43 37 37 34 et
demander M. CLAVEAU.

>> SERVICES PUBLICS

- >> **Pompier Laval** : 18
- >> **SAMU Laval** : le 15 ou 02 43 66 11 11
- >> **Gendarmerie Argentré** : le 17 ou 02 43 37 30 04
- >> **La Poste Louverné** : 02 43 01 12 30
9, rue Auguste Renoir
Heures d'ouverture
Lundi au mercredi : 13h45-17h30
Jeudi au vendredi : 9h-12h / 13h45-17h30
Samedi : 9h-12h.

>> SERVICES MÉDICAUX

- >> **Médecins**
Dr BOURIAUD - 4, place st-Martin
Tél. 02 43 01 16 94
Dr BINEAU - 4, place st-Martin
Tél. 02 43 37 67 66
- >> **Pédicure - Podologue**
Mme HELBERT-DELAMARRE - 22, rue Nationale
Tél. 02 43 01 69 28 - Port. 06 88 22 33 27
- >> **Ostéopathe D.O.**
Mlle Gwenaëlle FOULONNEAU - 22, rue Nationale
Tél. 02 43 90 30 27 - Port. 06 83 70 24 79
- >> **Pharmacie « les Alizés »**
M. LIREUX - 1, Place St-Martin
Tél. 02 43 01 10 67
- >> **Infirmières**
Mmes DANIEL et DELOUME - 32, rue Nationale
Port. 06 59 62 21 30
Permanence : Mardi et vendredi matin de 8h à 9h
et le samedi matin de 9h à 10h.
Mmes DERBRE et MORIN - 22, rue Nationale
06 16 18 61 50
Soins sur rendez-vous à domicile ou au cabinet 7j/7
- >> **Orthophonistes**
Mmes PRÉAUX et DECIZE - 44 bis, rue Nationale
Tél. 02 43 64 21 11
- >> **Chirurgiens-Dentistes**
Mmes GILLOT & BOUTEILLER,
M. LE MEILLOUR, M. TRUCCO JUAN
Place St-Martin - Tél. 02 43 01 16 76
- >> **Masseur-Kinésithérapeute**
M. MORVAN, M. COUPÉ et Mme GUÉROT
2C, rue du Maine
Tél. 02 43 69 06 25

>> Psychologue Clinicienne

Mme Sidoine GUESNE - 22, rue Nationale
Port. 06 79 42 52 27

>> AUTRES SERVICES

>> Restaurant Scolaire

rue du Stade - Responsable : M. ÉRAULT
Tél. 02 43 01 13 71

>> École de Musique Municipale

Renseignements et inscriptions auprès du
directeur F. SERVEAU - Port. 06 74 95 80 37

>> Bibliothèque Municipale

Tél. 02 43 26 38 08

Horaires d'ouverture :

Lundi 16h-18h - Mercredi 10h-12h30 / 13h30-18h30
Vendredi 16h-18h30 - Samedi 10h-12h30

>> « La Planète Couleur »

rue Paul Gauguin

• **Multi-accueil communal Le Monde des P'tits Bouts**

Tél. 02 43 01 19 16

e-mail : multiaccueil-louverne@orange.fr

• **Accueil de loisirs**

Tél. 02 43 01 27 82

e-mail : louverne.als@orange.fr

• **RAM (Relais Assistantes Maternelles)**

Tél. 02 43 01 27 87

e-mail : louverne.ram@orange.fr

>> Déchetterie

Jours et Horaires d'ouverture habituels

- Collecte des ordures ménagères le mercredi
- Tri sélectif le jeudi, semaines paires

>> ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

>> Groupe Scolaire "Jean De La Fontaine"

• **École Primaire** - 11, rue Auguste Renoir

Directrice : Mme JAN - Tél. 02 43 01 11 17

• **École Maternelle** - 15, rue Auguste Renoir

Directrice : Mme MOUSSAY - Tél. 02 43 37 63 54

>> École Sainte-Marie

• **École Primaire et Maternelle** - rue du Stade

Directrice : Mme LANDRY

Tél. 09 64 25 51 15 ou 06 32 89 76 14

>> ASSOCIATIONS CULTURELLES

>> Les Amis De La Bibliothèque

Christiane RIVIÈRE-CHARTIER - 5, impasse de Dublin

Tél. 02 43 37 81 07 - Port. 06 03 36 12 82

>> Arc-En-Ciel "Batterie Fanfare"

Jérémy BEUCHER - La Pichonnière

Tél. 06 87 98 37 30

>> Così Cantano Tutti

Laurence ESCOFFIER - 30 bis, rue des Pins

02 43 01 38 34

>> Musica Fidelio

Xavier ROGUE - 18, rue des prés - 53960 Bonchamp

02 43 90 39 26

>> ASSOCIATIONS SPORTIVES

>> Louverné Sports Football - Volley Loisir

Jean-Luc GUILMET - 22, rue Claude Monet

Tél. 02 43 37 67 84

>> Arc-En-Ciel "Sport Loisirs"

Thierry SABIN - les Épis - 53960 Bonchamp

Tél. 02 43 90 30 15

>> Arc-En-Ciel "GRS"

Nathalie MÉZIÈRES - la Bordelière - 53960 Bonchamp

Tél. 02 43 90 93 31

>> Basket Club

Jérôme DÉSSERT - 8, rue René Descartes

Tél. 06 15 70 51 80

>> Tennis De Table

Bernard TRAVERS - 13, rue Pierre Bourré

Tél. 02 43 37 60 51

>> Tennis Club

Damien LERAY - 11, rue de la Fontaine - Laval

Tél. 02 43 53 34 94

>> GESL

Gérard BRION - 24, rue J.F. Millet

Tél. 02 43 01 19 13

>> Cyclo-Club Tourisme Louvernéen

René LELIÈVRE - 14, rue du Douanier Rousseau

Tél. 02 43 37 67 83

>> Team VTT Louverné

Nicolas POTTIER - 3, impasse de Bellevue

Tél. 06 32 54 51 17

>> École Long Ho

Pascal DUBOIS - 21, bd Paul-Émile Victor

Tél. 02 43 66 83 49

>> Moto Club Louvernéen

Pascal CHEVALIER - 10, rue de la Pérouse

Tél. 02 43 01 12 21 - Port. 06 17 28 94 76

>> A.C.R.E.L.

(Amis du Cheval et Randonneurs Équestres louvernéens)

Le lin bleu - Tél. 02 43 01 16 05 ou 02 43 37 60 99

>> AUTRES ASSOCIATIONS

>> Scrapcopines 53

Patricia BEDOUAIN - 17, rue du Commandant Charcot

Tél. 02 43 37 72 84

>> Comité d'Animation

Lionel LELIÈVRE - 21, av. J. Cartier

Tél. 02 43 37 68 83

>> Comité De Jumelage

Louverné/La Chapelle-Anth./ Gundelfingen

Jocelyne DUVAL - 25, rue du Douanier Rousseau

Tél. 02 43 37 67 85

>> Club De La Bonne Entente

Jean-Pierre THIBAUT

42, rue des Fauvettes 53210 Argentré

Tél. 02 43 37 33 54

>> Familles Rurales

Marinette CHAPLET - 21, rue Nationale

Tél. 02 43 37 61 19

>> Aide À Domicile En Milieu Rural

Françoise RIOULT - 10, impasse Paul Cézanne

Tél. 02 43 01 17 75

Secrétariat : Tél. 02 43 58 02 91

1, place St Martin - 2^{ème} étage - Bât. Bibliothèque

>> Amicale Des Écoles Publiques

Patrick BREUX - 5, rue de Beauregard

Tél. 02 43 37 69 90

• **section Gym Tonic :**

Stéphanie JAUME - Tél. 02 43 02 66 46

Françoise LEFEUVRE - Tél. 02 43 37 64 14

• **section Modern' Jazz :**

Stéphanie POUTEAU - Tél. 02 43 37 65 90

>> Écoles Privées

- **APEL** - Céline RUBILLARD

38, rue Pasteur - Tél. 02 43 37 60 96

- **O.G.E.C.** - Patrick PAVARD

20, av. Jacques Cartier - Tél. 02 43 49 01 15

>> Espace Jeunes Louverné

Antoine DORE - 16, rue Mme de Sévigné

>> CUMA

Jean-François LENAIN

les Manourières - Tél. 02 43 01 14 74

>> A.F.N.

Norbert HERCENT - 9, rue du Maine

Tél. 02 43 01 12 04

>> Correspondants de Presse

• **Quest France**

Josiane DORGÈRE - Tél. 02 43 37 33 17

e-mail : André.Dorgère@wanadoo.fr

• **Le Courrier de la Mayenne**

Viviane NAIL - Port. 06 09 33 08 77

e-mail : viviane.nail@orange.fr